

FO Paris. Drfip, 94 rue Réaumur 75002 Paris

☎ 01.55.80.66.43

site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/> et <http://www.fo-dgfip.fr/> Fax 01.55.80.66.49

Courriel : fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr

19/02/2018

CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 127^{ème} réunion du 13/02/2018.**I - Etude ergonomique relative au dispositif de centralisation de l'affranchissement sur le site unique de REAUMUR (4^{ème} étage, côté rue Réaumur, jusqu'au bureau 402 non inclus) au 01/04/2018.**

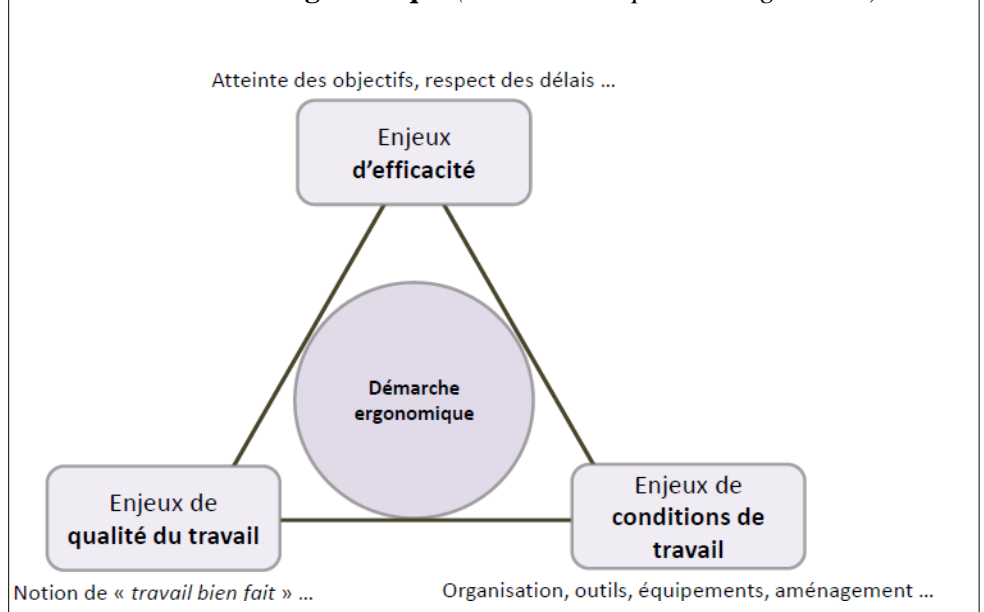
1) La Drfip a décidé cette concentration pour économiser des frais d'affranchissement sur les **courriers simples**.

Le site Paganini conserve ses fonctions spécifiques sur le courrier des **Services de Publicité Foncière**.

2) Le service est pourvu en effectifs sans prélèvement sur d'autres sites (le centre de Londres avait des auxiliaires).

3) Les **ergonomes** profitent de la **surface de 256 m²** pour diviser l'espace en **3 zones** (affranchissement à gauche, réception et dépôt des chariots, et tri et dispatch à droite).

La zone affranchissement comprend 4 machines mais est traitée avec des matériaux anti-bruit.

La démarche ergonomique (extrait du diaporama ergonomes).

4) **FO FINANCES** a proposé la conversion du futur ex-espace d'affranchissement du 1^{er} étage, en **salle de détente**.

II - Transformation de la Recette Régionale de Paris, en Recette Interrégionale (R I) de Paris, (achèvement des opérations en novembre 2018).

1) Les Recettes Régionales (R R) fusionnées sont Paris-Est (site de Torcy), Paris Ouest (St-Germain en Laye) et Paris. Avec la R R d'Orly l'effectif prévu était de 45 agents, mais comme cette R R fusionne avec Roissy, la R I de Paris n'aura que 34 agents.

Toutefois, le chiffre de 34 agents est à rapprocher des 57 agents des 4 recettes actuelles.

La différence s'explique par la suppression de 6 encadrants sur 8 et (ce qui est moins concret) les gains supposés de nouveaux applicatifs (dont **Semaphore**). Mais ces logiciels « **seront améliorés** pour donner pleinement satisfaction » (dit la note)...

2) Le volume de tâches de la future R I évolue beaucoup, mais les missions réalisées pour les trois Directions régionales d'Île-de-France demeurent. C'est la prise en charge et suivi de :

- toutes les opérations comptables ;
- l'ensemble des demandes de mise en place de garanties Douane ou CI ainsi que des demandes de procurations ;
- la totalité des recouvrements forcés afférents aux créances liquidées non payées dans les délais et aux dossiers contentieux.

<p>3) Malgré les demandes de représentants, l'administration exclut les agents de la R R de Paris, de l'accompagnement social, car elle n'y voit qu'une transformation sur place, sans impact par des mobilités géographique ou fonctionnelles. Elle pense que la plupart des agents resteront.</p>	<p>4) Au début, l'administration envisageait une spécialisation du portefeuille, mais les agents ont préféré continuer à travailler de façon transversale, ce qui est donc maintenu.</p> <p>5) La RI de Paris ne prendra que les dossiers vivants.</p>
--	--

III - Budget : perspectives et propositions

<p>1) La dotation Chsct 2018 s'élève à 820 973 €.</p> <p>2) Dnvsf Saussure, fauteuils de bureaux</p> <p>3) Notre-Dame des Victoires. Pose de climatisation au rdc de l'annexe, et pour le PC sécurité. S'agissant du service CSP (annexe 5ème étage), l'administration prévoit une réorganisation du service au 01/09/2018, qui permettra de réviser le positionnement des postes, et améliorer les conditions de travail.</p> <p>4) St Sulpice – Installation d'une climatisation dans la salle de réunion 488.</p> <p>5) BANQUE SIP 1-2. - Proposition de modification d'éclairage</p>	<p>- Vote d'un projet global incluant amélioration des conditions d'éclairage de l'ensemble de l'espace accueil (leds, variateurs de lumière).</p> <p>6) DNVSF. Renouvellement du parc de fauteuils de bureaux ; acquisition de 20 lampadaires sur pied.</p> <p>7) SAINT-SULPICE. Vote définitif du projet de pose de cloison dans un grand bureau de deux agents.</p> <p>8) Vote du financement de diverses formations. Formation risque électrique Formations aux premiers secours initiation Formations aux premiers secours recyclage Formations à la conduite préventive Formation à la prévention des TMS...</p>
---	--

IV - Calendrier des travaux à venir

<p>1) Beuret, extension de l'espace accueil, sur la cour à l'arrière (obtention d'une autorisation). Cela pourrait prélude à la ré-attribution d'une zone de repli pour les agents d'accueil (qui ont actuellement un poste dans les étages).</p> <p>2) Geoffroy-St-Hilaire. L'alerte amiante (2ème étage) est finalement non fondée. Reprise des travaux.</p> <p>3) Londres Remplacement des cabines d'ascenseurs en cours.</p> <p>4) St-Sulpice. - Projet de réparation, et de modification de la cour « pour qu'elle soit plus intéressante ».</p>	<p>5) Saint-Hyacinthe. Une petite salle est prévue au 1er étage pour quelques agents du SDE devant déjeuner vite.</p> <p>6) Argonne. La société ELIOR a reconnu la nécessité de modifier la chaîne d'approvisionnement et le niveau de qualité des produits, et va faire un plan.</p> <p>7) BANQUE. Réparation de la porte latérale gauche, du 11 rue de la Banque, en cours.</p> <p>8) UZES. Pour la verrière a fait l'objet d'une demande de devis pour être nettoyée. Mais pour les velux il faut les réparer pu changer au préalable.</p> <p>9) LONDRES. La direction étudie la pose de fontaines (elle va voir les sites aux taux insuffisants de fontaines comparé au nombre d'agents).</p>
---	--

V – Questions diverses.

<p>1) Dsfp-Aphp Tenon. Problème de chauffage en cours de traitement. (au rdc, le prestataire est contacté pour avoir encore un réglage complet car « le système souffle du froid quand le chauffage s'arrête »).</p> <p>2) La direction Dsfp-Aphp ne valide pas le message avertissant les agents de sanctions financières en cas de retard à la cellule téléphonique.</p>	<p>3) S'agissant des réorganisations, la Drfip prévoit d'associer les agents en amont même de la présentation aux comités (Chsct, comité technique).</p> <p>4) Drfip. En cas de difficulté de transport, la règle générale est que chaque chef de service applique de la façon la plus souple possible quand l'environnement le justifie, ce qui inclut donc le départ durant les plages fixes.</p>
--	---

VI - **FO FINANCES revendique des moyens en personnel et crédits pour garantir une politique d'hygiène, de sécurité, de santé et des conditions de travail de haut niveau**. N'hésitez pas à contacter ses représentants : Jean-Baptiste Chollet (Drfip, **UZES**), Pascale Brizio (**Douanes**).

fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr